

Peine capitale

Vous vous demandez sans doute s'il ne serait pas plus réaliste de voter pour le maintien de l'abolition si je pense que les gouvernements actuels et à venir commueront systématiquement toute sentence de mort qui leur sera soumise. Je réponds non pour deux raisons. Premièrement, à cause de mes devoirs envers mes électeurs que je considère comme extrêmement importants et, deuxièmement, de mes responsabilités personnelles et de ma conscience.

En votant contre cette résolution, je trahirais les électeurs d'Hamilton—Wentworth. Après avoir remporté quatre élections fédérales et effectué récemment des sondages minutieux dans ma circonscription, je suis convaincu que je partage l'opinion de la vaste majorité des gens que j'ai l'honneur de représenter. Par exemple, l'automne dernier, pour la tribune téléphonique de la station radiophonique CHML, M. John Hardy a réuni cinq ou six députés fédéraux de la région d'Hamilton—Burlington. Nous participions tous à cette émission où nous recevions des appels des auditeurs. Il y avait là les députés de Lincoln (M^{me} Martin), Burlington (M. Kempling), Hamilton-Ouest (M. Peterson), Hamilton-Est (M^{me} Cops) et, en l'absence du député d'Hamilton—Mountain, je représentais cette circonscription ainsi qu'Hamilton—Wentworth. Ce sondage a révélé que 75 p. 100 des auditeurs étaient en faveur du rétablissement de la peine capitale et que 25 p. 100 d'entre eux s'y opposaient. J'ai communiqué ces résultats immédiatement après l'émission.

● (1950)

Certains des arguments avancés étaient intéressants. Par exemple: il faut tenir compte des familles des victimes, des survivants; la peine capitale est un agent de dissuasion; l'emprisonnement à vie ne dure pas toute la vie mais seulement 25 ans; le châtement n'est pas assez sévère. Ce sont les mots mêmes de certains auditeurs qui ont participé à l'émission. D'autres ont dit: les prisons sont trop permissives, trop indulgentes, trop confortables.

Les commentaires d'un auditeur m'ont particulièrement touché. C'était un agent de police qui a parlé de la déclaration que le premier ministre a faite, l'automne dernier, quand il a dit qu'il y avait trop d'émotions dans l'air à ce moment-là pour tenir un vote libre sur la peine capitale. Immédiatement après l'assassinat d'un agent de police, quand la Chambre des communes était survoltée, ce n'était peut-être pas le temps de tenir un vote libre sur la peine capitale. Cependant, le policier a dit que des agents de police continuent d'être assassinés et que les passions n'ont pas le temps de s'apaiser entre deux de ces assassinats.

Les préoccupations des habitants de la région d'Hamilton—Wentworth sont semblables aux miennes et c'est le très honorable John Diefenbaker qui les exprimait le mieux. Voici ce que le treizième premier ministre du Canada, qui a été abolitionniste pendant longtemps, a écrit dans son livre, *One Canada*:

La société doit être protégée contre ceux qui tuent par cupidité ou qui considèrent le meurtre comme un risque du métier de voleur ou de kidnappeur.

Les gens d'Hamilton—Wentworth et moi, nous nous inquiétons du fait que la société traite les assassins mieux que les parents des victimes. En tant qu'ancien journaliste, je peux dire que nous semblons donner aux gens qui ont tiré sur le

pape, les présidents et les policiers plus de publicité et plus d'attention qu'aux victimes.

Les gens de ma région sont portés à croire que ceux qui ont déjà tué tueront probablement encore quand ils seront libérés sous condition. Les gens de ma localité se demandent comment on peut bien les protéger quand ces tueurs sont remis en liberté. Ce n'est pas après le fait qu'on peut résoudre le problème, mais avant.

La première raison pour laquelle je vote en faveur de cette motion ce soir, c'est que j'ai beaucoup de respect pour mes électeurs et pour leur opinion. Lorsque l'on nous demande d'émettre un jugement sur une question aussi complexe et fondamentale que celle qui nous occupe, je n'hésite pas à demander l'avis de la population de Hamilton—Wentworth et à m'y fier.

Les raisons personnelles qui me poussent à appuyer la motion ne proviennent pas d'une soif sanguinaire de vengeance et de châtement quoi qu'il me semble que nier la loi du talion lorsqu'il est question de peine capitale équivaut à déclarer qu'il est admissible pour un criminel d'infirmer la peine capitale à quelqu'un mais que la société—vous et moi—ne peut pas en retour infliger la même peine capitale à ce criminel.

Admettons-le, monsieur le Président, beaucoup de Canadiens ne peuvent pas dissocier toute cette question d'une profonde envie de vengeance qu'ils éprouvent pour des parents qui souffriront toute leur vie des suites d'actes d'agression délibérés contre la société comme l'explosion d'un avion, l'entrée en fraude dans une prison d'armes à feu qui tueront des gardiens, les agressions mortelles d'employés de dépanneurs, le meurtre d'agents de police, les fusillades aveugles dans les banques ou les attaques à la bombe contre des ambassades. Pour beaucoup, il n'est pas difficile de se laisser dominer par des émotions ou une philosophie issues de cette loi du talion. On entend souvent les personnes outrées par ces actes de brutalité odieuse déclarer: «La pendaison est encore trop douce pour ces criminels.»

Il est cependant plus difficile d'accepter les arguments impartiaux et légalistes ou les citations bibliques de certains organismes religieux et de nombreux érudits, criminologues, commentateurs des médias et d'autres encore qui ne tiennent aucun compte des vues de la population sur cette question de vie ou de mort.

Je n'invoquerai pas de statistiques poussées—car je crois que l'on peut utiliser les statistiques pour prouver ce que l'on veut ou biaiser tout argument, comme nous l'avons vu au cours du débat—et je ne citerai pas non plus la Bible parce que l'on peut aussi y trouver des citations pour étayer tout ce que l'on veut en les tirant de leur contexte.

Cependant, j'ai été élevé dans la foi presbytérienne et c'est dans la tradition judéo-chrétienne que la civilisation occidentale trouve bon nombre de ses fondements. Le sondage Decima sur la peine capitale publié récemment dans *Maclean's*, faisait ressortir l'influence de la religion sur les attitudes face à la peine capitale. En général, les protestants, surtout les anglicans, étaient favorables à la peine capitale alors que les catholiques préconisaient plutôt le point de vue de ceux qui s'y opposent.